

ANTEVENIO, S.A.

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de convoquer les actionnaires de la Société en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra, sur première convocation, **le 19 Avril 2010 à 12 heures au siège social** de la Société, situé au 2^{ème} étage du 11 rue Marqués de Riscal, Madrid, et sur deuxième convocation, au même endroit, le jour suivant à la même heure, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de plans de rémunération faisant référence à la valeur des actions de la société.
2. Modification de l'article 21 des statuts de la Société.
3. Délégation de pouvoirs.
4. Questions.
5. Lecture et approbation, le cas échéant, du procès-verbal de l'Assemblée.

Il est rappelé aux actionnaires, en ce qui concerne le droit d'assistance et de représentation, qu'ils pourront l'exercer conformément aux statuts de la Société et à la législation applicable. Ils pourront examiner au siège social, ou demander l'envoi gratuit de la documentation relative aux projets de résolution qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Madrid, le 9 Mars 2010. Le Président du Conseil d'Administration, D. Joshua David Novick.